

LIVRET D'ACCUEIL



Retrouve les infos du collège sur le site www.clg-vieux-port.ac-reims.fr/

ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

Collège du Vieux Port
Vitry Le François



Livret d'accueil

Année scolaire 2013/2014

Bienvenue au Collège



Nous sommes heureux de t'accueillir au collège. L'équipe de Direction, les Professeurs, le Conseiller Principal d'Education ainsi que tous les personnels du collège t'aideront à te repérer, à organiser ton travail et à réussir.

Dès que tu as une difficulté, n'hésite pas à demander de l'aide à un adulte.

En travaillant régulièrement, tu verras qu'il est facile d'obtenir de bons résultats.

Nous verrons tes parents plusieurs fois dans l'année afin qu'ils soient informés de la vie au collège et de tes progrès.

Bon courage.

L'équipe du Collège Vieux Port

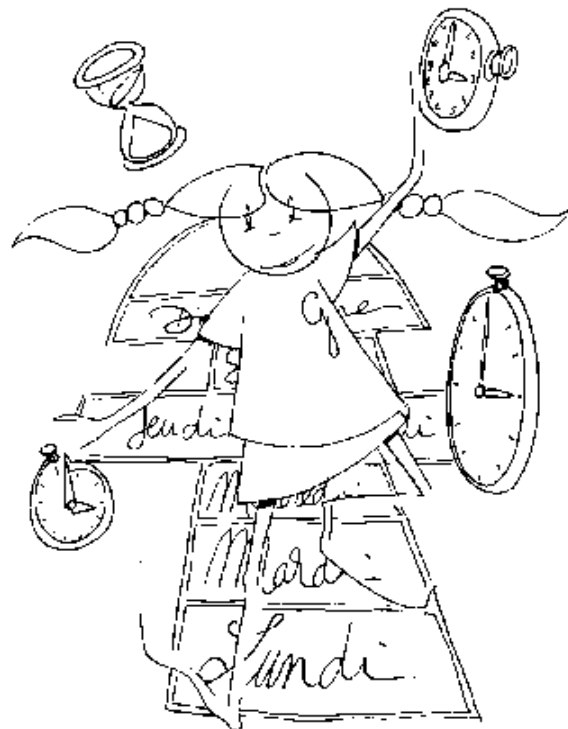
Comment fonctionne le collège ?

- Le règlement intérieur
- Les horaires
- L'emploi du temps
- Les permanences

Le règlement intérieur

Le jour de la rentrée, ton professeur principal te remettra ton carnet de correspondance. C'est un document officiel que tu devras toujours avoir avec toi. En effet s'y trouve le règlement intérieur du collège. Tu liras ce document très attentivement, avec ton professeur principal, puis tes parents, avant de le signer pour signifier que tu en as bien pris connaissance. Tu trouveras dans le règlement intérieur toutes les règles de vie du collège. Il t'indique ce que tu peux faire (tes droits) mais aussi ce que tu dois faire (tes devoirs).

Les horaires



Les cours sont répartis le lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 8 h25 et 12h35 pour le matin et de 13h50 à 16h55 le mercredi matin, entre 8h 30 et 12h 35.

Chaque cours dure 55mn. Il y a une récréation le matin et une, l'après-midi.

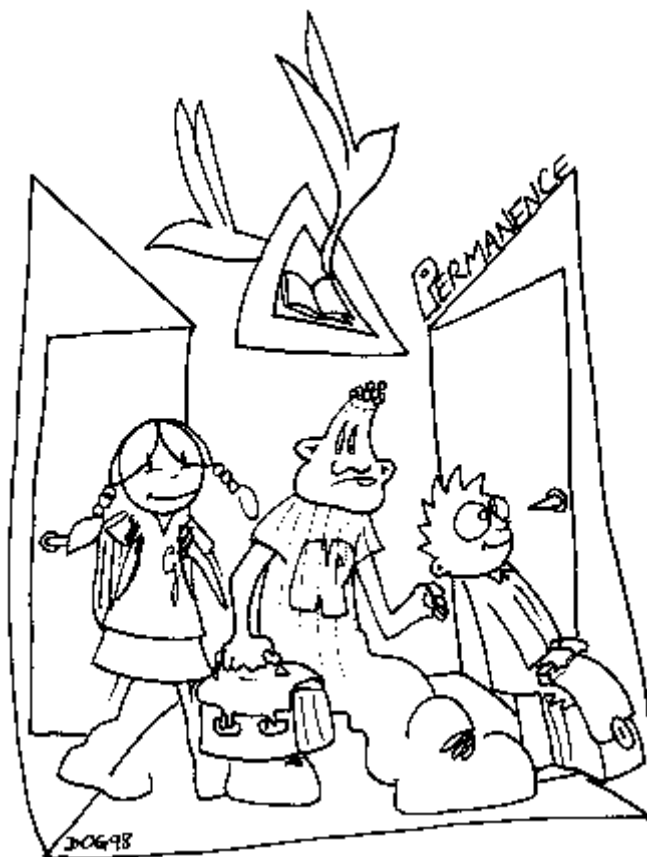
Dés l'ouverture des portes à 8h10 tu dois rentrer dans le collège. A 8h25 la grille est fermée, en cas de retard tu devras passer par la vie scolaire pour prendre un billet de rentrée.

L'emploi du temps

Le jour de la rentrée, tu recevras ton **emploi du temps**. C'est un tableau où sont indiqués les horaires, les disciplines et les salles de classe dans lesquelles auront lieu les cours. L'**emploi du temps** est très important. Tu devras le coller dans ton carnet de correspondance et l'avoir toujours avec toi :

- pour connaître le programme de la journée
- pour vérifier chaque soir que le travail pour le lendemain est bien fait
- pour préparer ton sac

Les permanences



Ce sont des moments où tu n'as pas cours. Tu iras alors dans une salle avec un surveillant, tu feras tes devoirs et tu apprendras tes leçons. Tu pourras aller lire ou te documenter au C.D.I.

L'horaire hebdomadaire en sixième



Français
5 heures hebdomadaires

Mathématiques
4 heures hebdomadaires

Langues vivantes
4 heures hebdomadaires

Ou 6 heures hebdomadaires pour les 6^{èmes} bi langues.

Histoire géographie
Education civique
3 heures

Sciences de la vie et de la Terre
1 heure 30 dont 30 mn en groupes allégés

Arts plastiques
Education musicale
1 heure hebdomadaire

Technologie
1 heure 30 dont 30 mn en groupes allégés

Education physique et sportive
4 heures hebdomadaires

Aide : 1 heure en français, 1 heure en mathématiques

Vie de classe : 10 heures par an

Les langues étrangères

En sixième tu choisiras une langue vivante (l'anglais) ou deux (anglais et allemand (bilangue))

Se repérer dans le collège

Comment ne pas me perdre ?

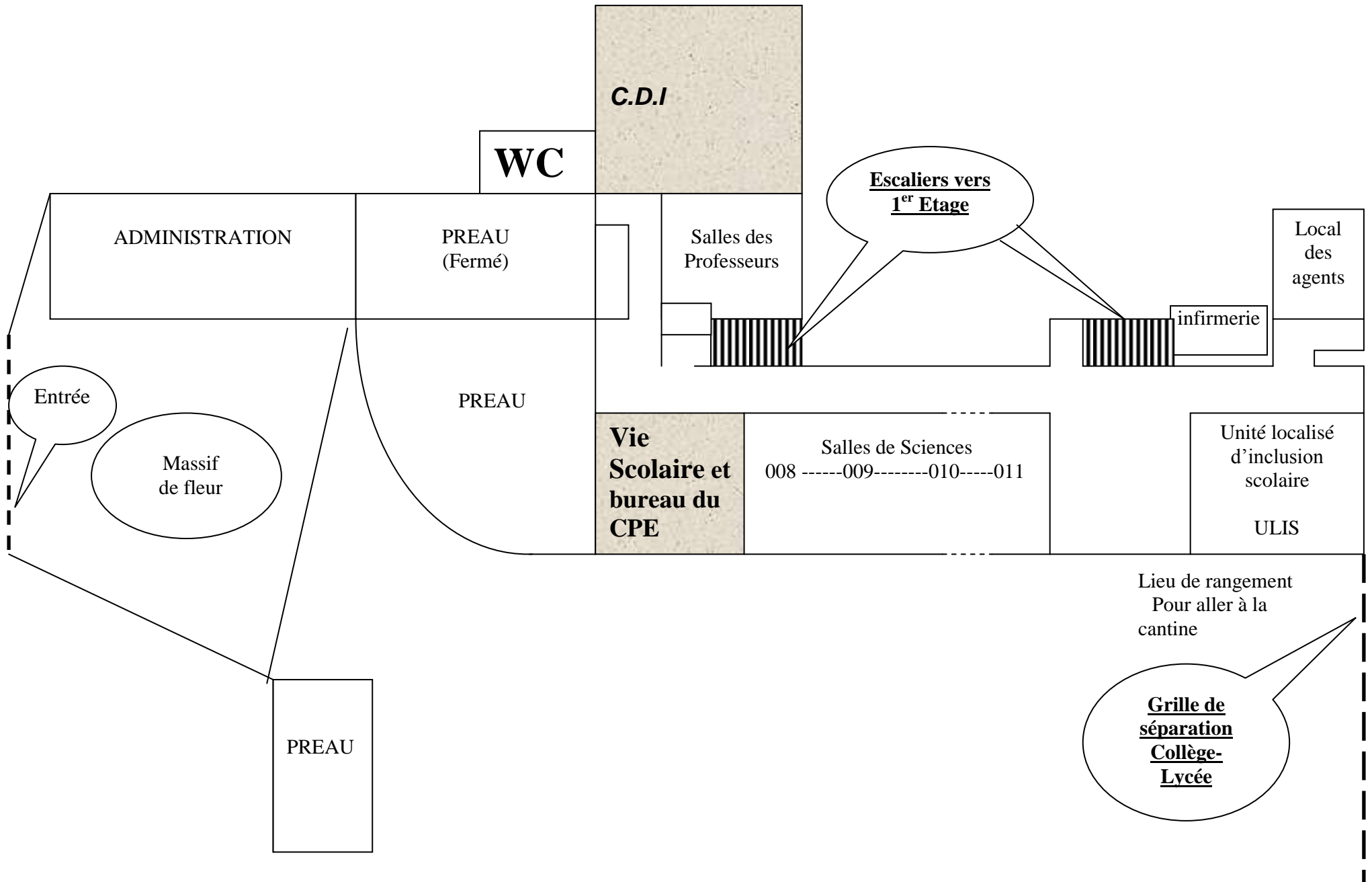
C'est très simple : chaque salle porte une lettre et un numéro en fonction du bâtiment où elle se trouve (voir plan).

- Rez-de-chaussée : de 8 à 13, CDI, bureau de la vie scolaire et du CPE, salles de sciences, la salle 12 accueille les élèves de l'ULIS, (la salle 13 est une salle de projection), Infirmierie, bureau de l'assistante sociale, salle des professeurs...
- Premier étage : de 108 à 116
- Deuxième étage : de 201 à 214 (les salles 209 et 215 sont des salles de permanence)
- Troisième étage : de 301 à 316

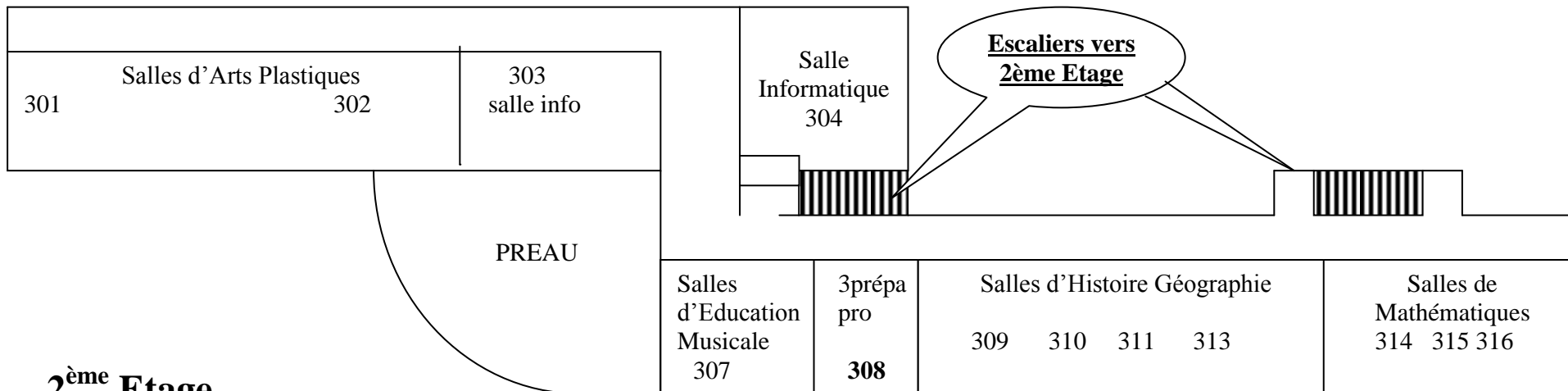
Tu devras à chaque heure changer de salle, car il existe :

- des salles ordinaires pour les cours de français, de mathématiques, d'histoire géographie, d'anglais...
- des salles spécialisées qui comportent des installations et du matériel que l'on ne peut pas transporter, comme la salle de musique et son piano, les salles informatiques, la salle d'arts plastiques, la salle de technologie...

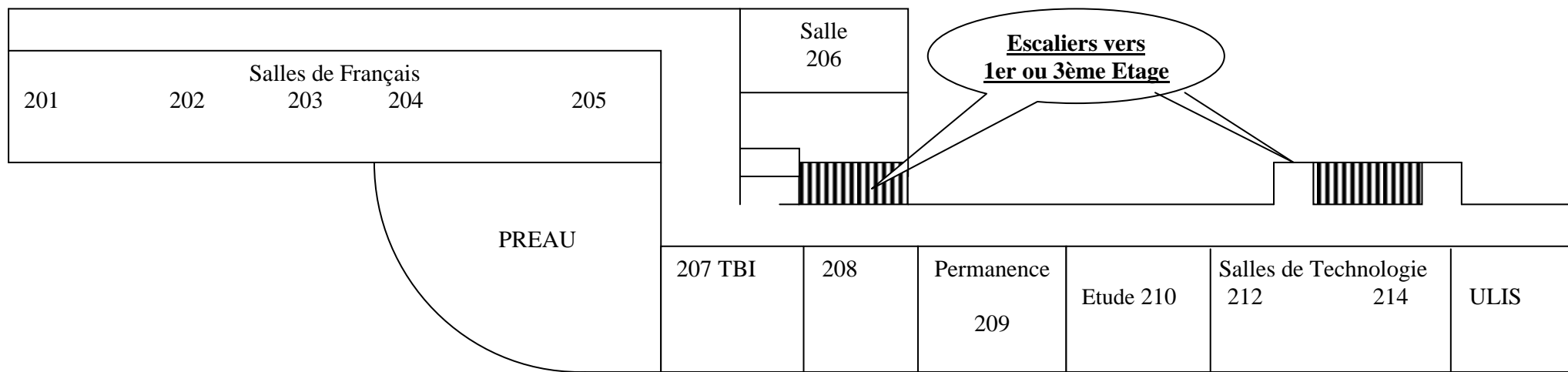




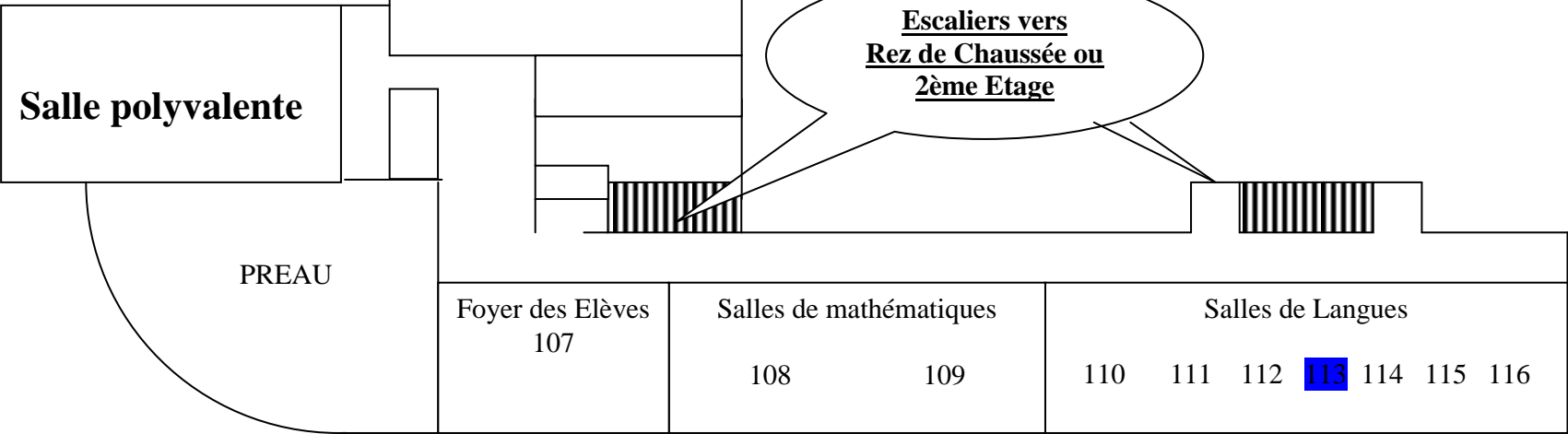
3^{ème} Etage

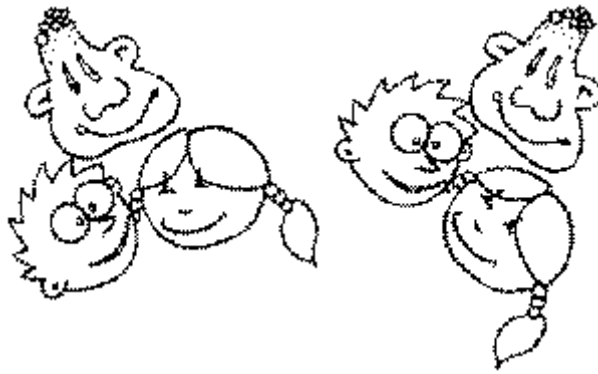


2^{ème} Etage

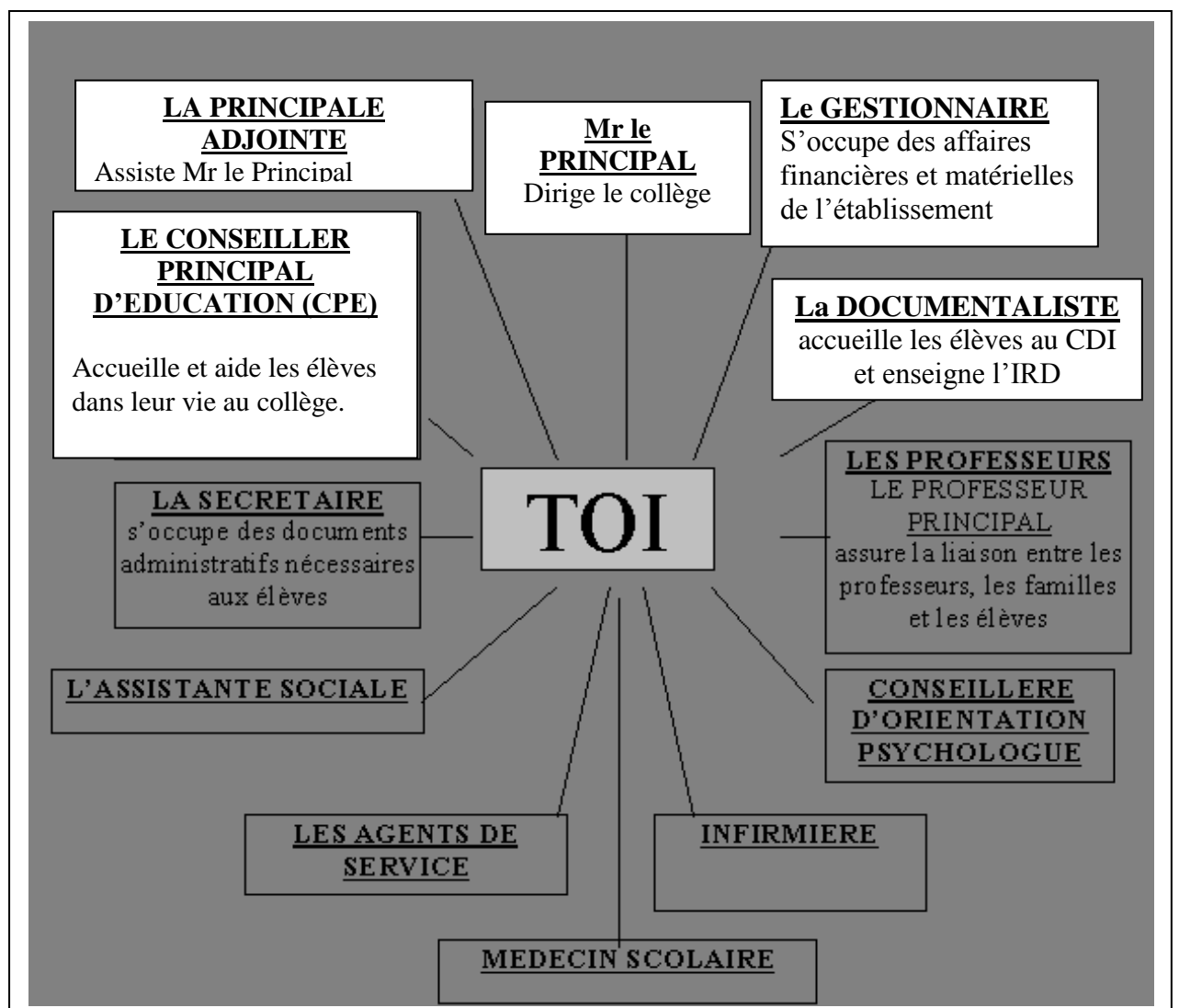


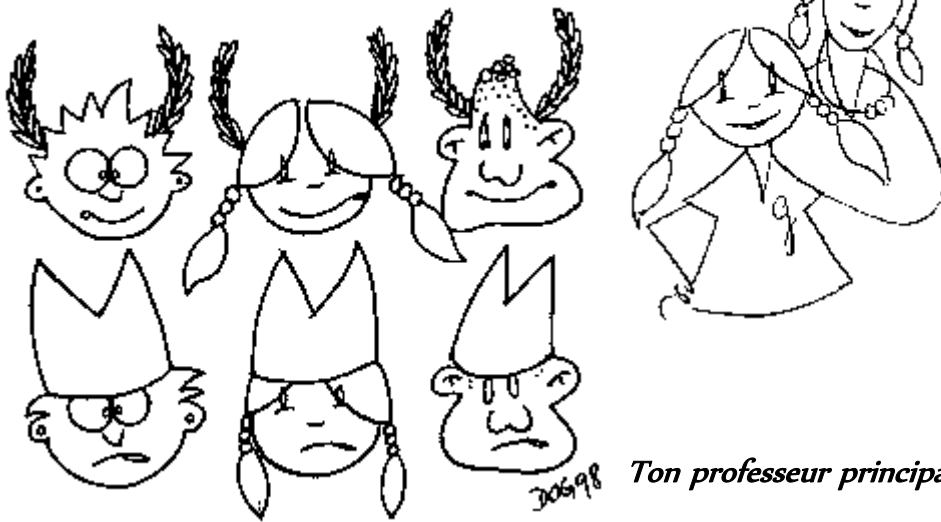
1^{er} Etage





Qui est qui ? Qui fait quoi ?





La vie de ta classe

Tu seras dans une classe de 25 élèves environ. Tu auras plusieurs professeurs.

Ton professeur principal

Il est spécialement chargé de réunir toutes les informations utiles sur chaque élève. C'est auprès de lui que tes parents ou toi, vous vous adresserez en cas de difficultés. C'est également lui qui t'accueillera à la rentrée pour te présenter tes professeurs, ton emploi du temps et t'expliquer les règles de vie dans le collège.

Le conseil de classe

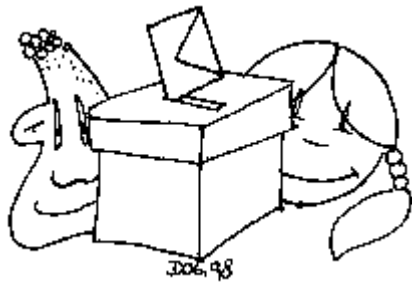
Réuni chaque trimestre, il évalue tes résultats. Un bulletin avec tes notes et les appréciations des professeurs sera envoyé à tes parents. De plus, à la moitié de chaque trimestre, un relevé de notes sera adressé à ta famille.

Liaison avec tes parents

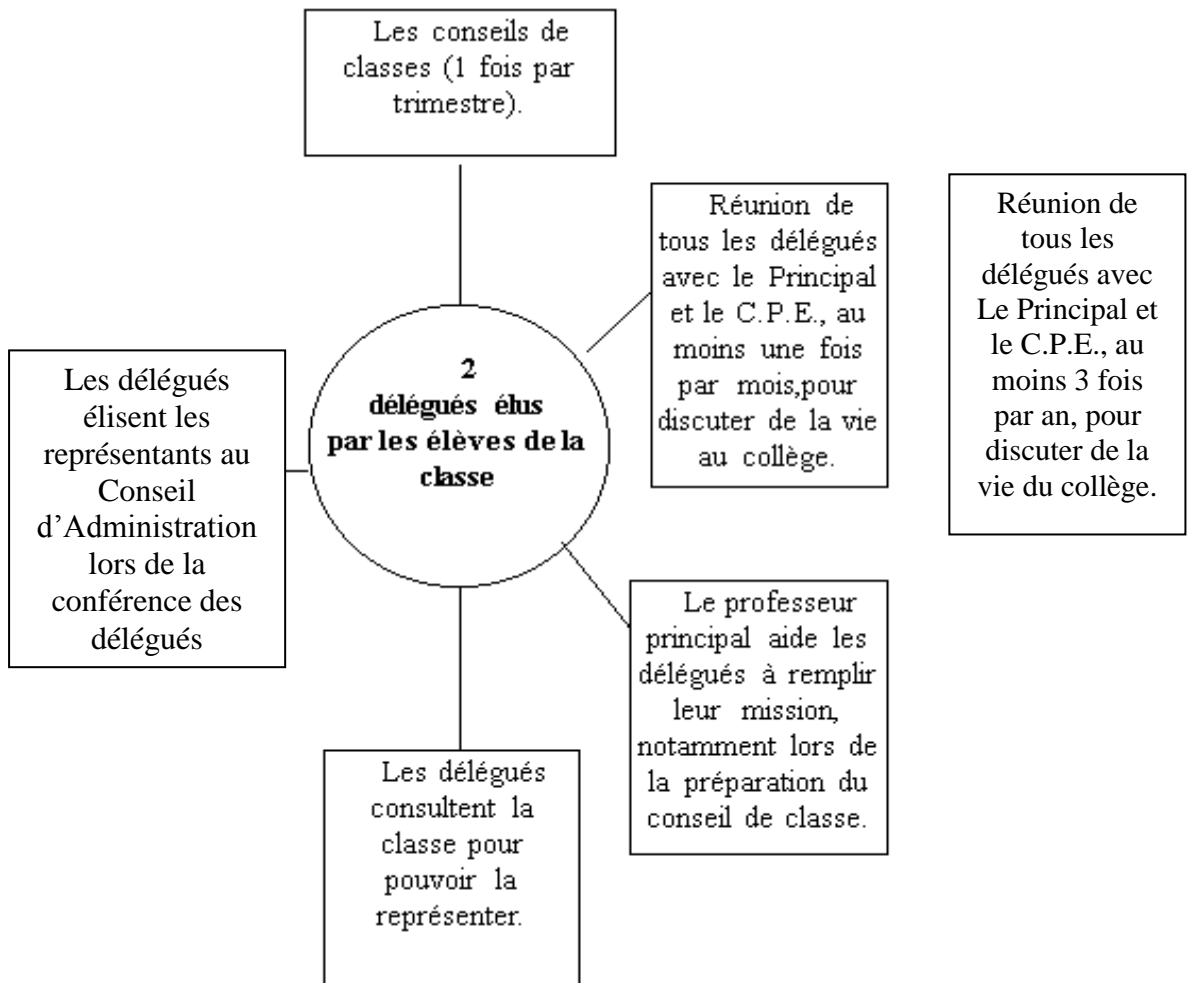
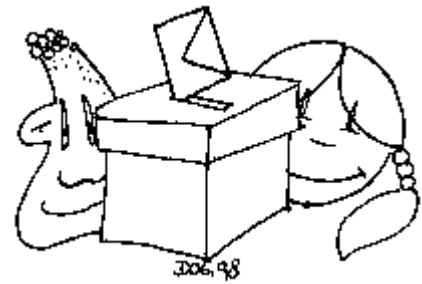


Tu auras un carnet de correspondance où tu reporteras tes notes sous le contrôle des professeurs. Tu devras l'avoir dans ton sac. Tes parents pourront le voir chaque jour pour bien suivre ton travail. Ils devront le signer régulièrement. A tout moment, tes parents peuvent rencontrer ton professeur principal ou un autre professeur ; ils devront prendre rendez-vous par l'intermédiaire du carnet de liaison.

Des informations aux familles sont distribuées. Elles devront être collées dans le carnet, puis signées par tes parents. Elles te permettront de savoir tout ce qui se passe dans le collège. Tu ne dois jamais te séparer de ton carnet de liaison et il te faut en prendre soin (pas de dessin, pas de photos autre que la tienne).



Les délégués de classe



Le C.D.I.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Cette année dans ton emploi du temps, tu auras une initiation à la recherche documentaire, animée par le professeur documentaliste pour :

- t'aider à te repérer à l'intérieur du CDI,
- t'expliquer le fonctionnement et les méthodes de recherche (BCDI, internet)
- te conseiller dans tes lectures,

1. Quand pourras-tu venir au C.D.I. en dehors du cours d'initiation ?

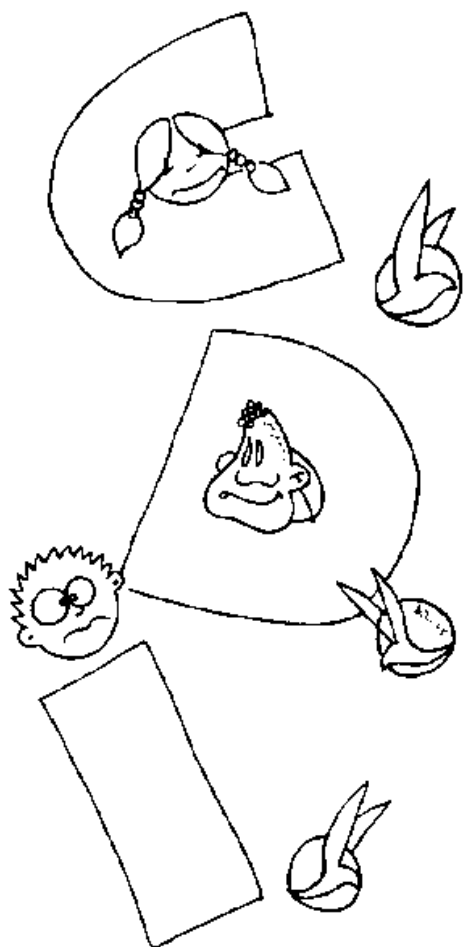
- En tout début de récréation du matin pour rendre ou emprunter un livre.
- pendant une heure complète, quand tu n'as pas cours.
- Avec un autre professeur pour un projet lecture ou d'écriture.

2. Que pourras-tu faire au C.D.I. ?

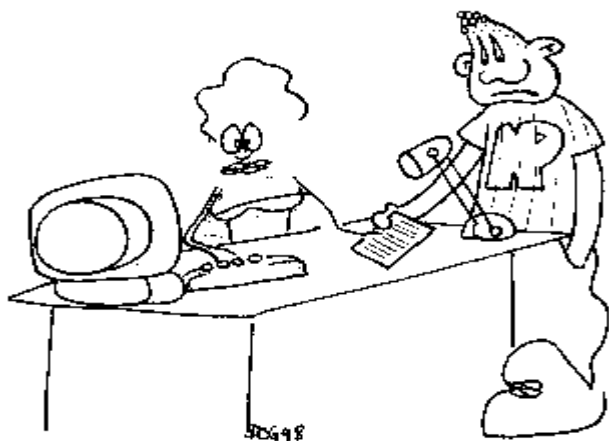
- lire des revues, des B.D., des romans, des documentaires
- emprunter un livre
- faire des recherches sur BCDI et utiliser les dictionnaires, les encyclopédies, les documentaires et Internet
- trouver des renseignements sur l'orientation, les métiers et consulter des cd roms, des dvd...

Comment dois-tu te comporter au C.D.I. ?

- être le plus discret possible pour respecter le travail et la lecture des autres,
- respecter les livres, les ouvrages, le matériel mis à la disposition de tous.



Le C.P.E. et les Assistants d'Education



Tu trouveras leur bureau dans le hall du bâtiment.
Ensemble, ils forment l'équipe Vie Scolaire qui est chargée notamment :

- d'aider et d'écouter les élèves : demandes de renseignements, difficultés personnelles ...
 - de contrôler les retards et absences des élèves
 - d'assurer la surveillance et la sécurité des élèves : permanence, demi-pension, mouvement dans la cour et les couloirs, exercices d'évacuation ...
 - de signaler les absences de professeurs, les changements de salles ou d'emplois du temps.
 - de suivre les élèves dans leur scolarité : le C.P.E. participe aux conseils de classe, échange des informations avec les professeurs, conseille les délégués dans leur fonction de représentation, prend tous les contacts utiles avec les familles.
 - les surveillants peuvent aider les élèves dans leurs devoirs.
 - Gérer les difficultés entre élèves et veiller à l'application du règlement intérieur.
-

Les personnels

Le conseiller d'orientation psychologue

Elle te renseigne sur les métiers et t'aide à faire des choix pour tes études.

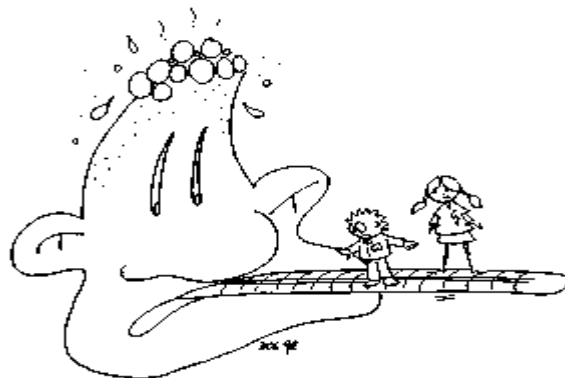
La gestionnaire

Il s'occupe de tous les problèmes matériels du collège (murs à repeindre, manuel à commander, ampoules à changer) mais également de la demi-pension (il prépare les factures et encaisse les règlements). Il organise le service des agents et gère le budget de fonctionnement du collège en collaboration avec le chef d'établissement.

Les agents de service

Ils entretiennent l'établissement et le nettoient afin que tu vives dans un cadre agréable. Ils sont également présents dans les couloirs au moment des récréations, et lors de la demi-pension. Tu dois respecter leur travail.





Le médecin scolaire et l'infirmière

Pour te rendre à l'infirmierie, il faut que tu passes par le bureau de la Vie Scolaire avec ton carnet de correspondance. Les surveillants t'indiquent où se trouve l'infirmierie.

Le médecin scolaire et l'infirmière sont à ta disposition pour parler de tes problèmes de santé, si tu le souhaites. En particulier, ils feront le lien entre toi, ta famille et le collège si tu es atteint d'une maladie qui peut avoir des conséquences sur ta vie au collège. Ils effectueront des tests de la vue et de l'audition, si besoin. Ils participent à des actions de prévention, en collaboration avec les autres membres du collège .

L'assistante sociale

Elle est présente au collège 2 demi-journées par semaine. Elle reçoit les élèves ou les parents pour essayer de trouver une solution à leurs problèmes personnels ou familiaux.
Elle est chargée de constituer les dossiers pour le Fonds Social Collégien et le Fonds Social Cantine.

Les nouvelles technologies au collège

Depuis plusieurs années, le collège s'intéresse aux nouvelles technologies et on utilise de plus en plus les outils informatiques : ordinateurs, tablettes numériques, TBI...

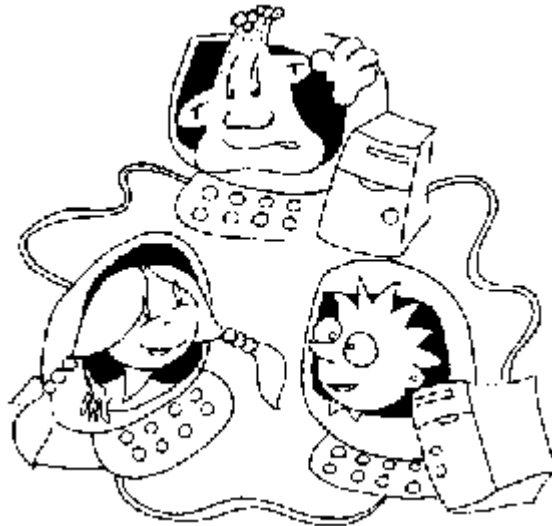
Chaque élève et chaque professeur possède un code personnel qui lui permet d'utiliser les ordinateurs de l'établissement. Ce code te sera donné à la rentrée, tu ne pourras pas le choisir et tu devras le garder pendant les quatre années que tu passeras au collège.

Il faudra donc l'apprendre par cœur et le noter dans différents cahiers pour être sûr de ne pas le perdre (cahier de texte, carnet de correspondance...).

Ce code te permettra de te connecter au réseau de l'établissement ; l'avantage est que tu retrouves ton « bureau » et tous tes documents sur n'importe quel ordinateur du collège.

Il te faudra, dans le cadre de l'utilisation de ce matériel, apprendre à respecter ce bien commun en veillant à suivre très précisément les consignes qui te seront données.

Les parents peuvent consulter régulièrement les notes et le cahier de texte sur internet, pour cela un code d'accès est transmis par l'établissement.



La demi-pension

Les élèves demi-pensionnaires mangent à la cantine du lycée François 1^{er}.

Si tu manges à la cantine, tu auras une carte afin de pouvoir passer. Tu devras toujours avoir ta carte sur toi.

Cette carte est fragile et tu devras en prendre le plus grand soin car tu devras la garder tout au long de ta scolarité au collège.

Il y a deux services, un à 11h40 et le suivant à 12h35.

Tu mangeras au premier ou au deuxième service en fonction de ton emploi du temps.

Le service de restauration est soumis à un règlement intérieur qui se trouve dans le carnet de correspondance. Il est très important d'en prendre connaissance et de le respecter.

Si tu déjeunes, tu pourras choisir le midi :

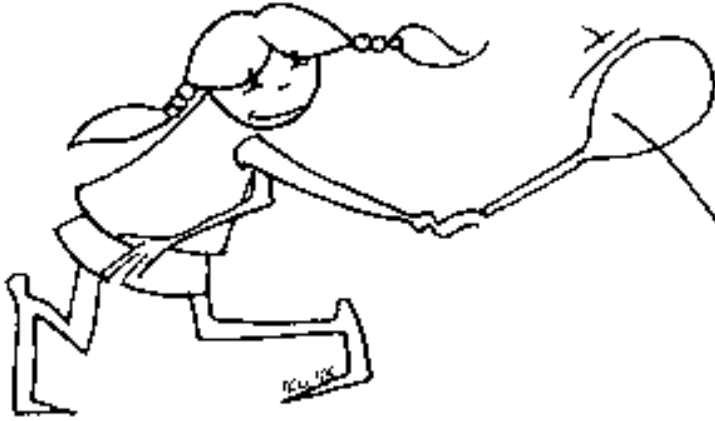
- une entrée
 - un plat principal (viande ou poisson et légumes)
 - un fromage
 - un dessert
-

Le F.S.E.

Le Foyer Socio-éducatif est une association de type Loi de 1901 à laquelle chaque élève se voit proposer d'adhérer en début d'année. Cette association a pour but de favoriser la vie de l'établissement et d'y faciliter l'organisation d'activités diverses. Le F.S.E. fonctionne comme la coopérative que tu connais à l'école primaire.

- Le Foyer c' est aussi une salle ouverte aux élèves adhérents entre 13 heures et 13 heures 50 .L'ouverture est gérée par des élèves de 3^{ème} encadrés par un adulte. Des jeux et des ordinateurs sont mis à disposition des élèves.
 - C'est également lui qui participe au financement des voyages scolaires et des sorties, achète les ballons pour jouer au foot dans la cour.
 - Il peut aider à d'autres actions dans le cadre des activités scolaires (exemple : récompenser les élèves méritants et engagés, abonnements des revues, photos de classe,...).
-

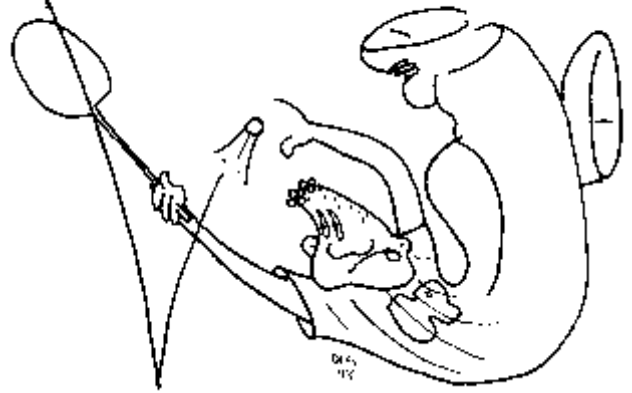
L'association sportive



Une association sportive (A.S) affiliée à l'Union National du Sport Scolaire fonctionne au sein de l'établissement tous les jours de 13h à 14h et les mercredis après-midi de 13h00 à 15h00(sauf jour de compétition)

Tous les élèves du collège peuvent s'inscrire au sein de cette association, pour une pratique sportive soit de compétition, soit de loisir, en dehors du temps scolaire.

Pour 10 euros, un certificat médical, une autorisation parentale (fiche distribuée à la rentrée par les professeurs d'EPS), les élèves peuvent pratiquer une ou plusieurs activités au choix, et toute l'année.



Exemple d'activités sportives pratiquées à l'AS : Badminton, tennis de table, foot, futsal, basket, hand ball, step, escalade, hockey,cirque,gymnastique



Quelques règles

Je suis malade et je ne peux me rendre au collège.

Tes parents préviennent immédiatement le collège en téléphonant au 03.26.41.21.90 et à ton retour, tu dois faire remplir sur ton carnet de correspondance par tes parents un billet rose que tu déposeras au bureau de la vie scolaire.

Je dois prendre des médicaments.

Tu déposes tes médicaments et la prescription médicale à la Vie Scolaire. Tu iras les prendre à l'heure prescrite, à la vie scolaire.

Je suis dispensé d'E.P.S.

Tu présentes ton certificat médical à ton professeur d'E.P.S., puis à la vie scolaire.

Exceptionnellement, je suis en retard.

Tu dois te présenter à la vie scolaire pour y faire noter l'heure de ton arrivée. Attention : tout retard devra être justifié comme une absence : trop de retards non justifiés seront sanctionnés par une retenue et contribueront à faire baisser ta note de vie scolaire.



Le matériel

Les manuels scolaires

Ils te seront prêtés le jour de la rentrée ; il faudra les couvrir et en prendre le plus grand soin.

Le matériel ni trop peu, ni trop !!

Il te faudra (à titre indicatif) :

- un cahier de textes (absolument indispensable)
- des cahiers de brouillon
- classeurs, intercalaires
- différents cahiers à la demande des professeurs
- des feuilles de copie, de classeur, de dessin
- des crayons de papier, taille-crayon, gomme, effaceur
- une règle graduée, équerre, rapporteur, compas
- des crayons de couleur
- de la colle, des ciseaux.

Tu recevras avec ton dossier d'inscription, une liste de matériel à acheter pour la rentrée.

Le cartable

Un cartable traditionnel, solide, portable au dos. Chaque soir tu devras « faire ton sac » : tu ne mets dedans que ce qui est indispensable pour le lendemain, en fonction de ton emploi du temps. Et n'oublie pas, tu dois toujours avoir ton carnet de correspondance.

Equipement pour les activités sportives

Short, survêtement, chaussures. En fonction des activités d'EPS, ton professeur te précisera la tenue à apporter. Pense à apporter un change.

Il faudra prévoir deux paires de baskets : une pour l'extérieur et l'autre pour les activités se déroulant dans le gymnase.

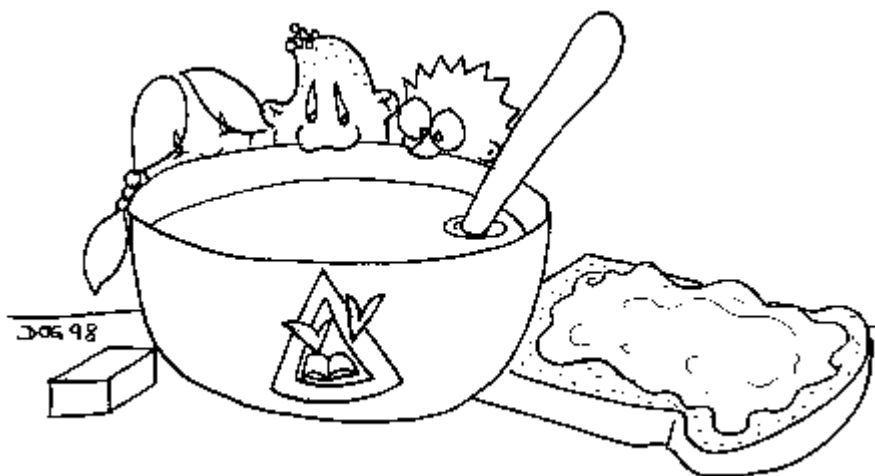
Nous te recommandons de ne pas apporter d'objets de valeur au collège (téléphone portable, iPod, console de jeux, lecteur mp3....) .

Le casier

Si tu es demi-pensionnaire, le jour de la rentrée le CPE t'attribuera un casier afin que tu puisses y déposer ton cartable durant le repas. Il faut donc prévoir un cadenas avec plusieurs clefs pour le fermer (un double de la clef sera déposé à la vie scolaire en cas d'oubli ou de perte).

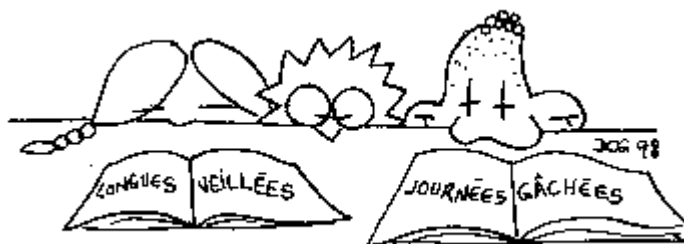
Quelques conseils

Prends chaque matin un petit déjeuner copieux et équilibré.



Une bonne nuit de sommeil (9h) est indispensable.

« Longues veillées, journées gâchées. »



Veille soigneusement à ton hygiène corporelle.

« La propreté c'est aussi la santé. »

Fais ton sac le soir plutôt que le matin pour prendre le temps de vérifier toutes tes affaires et éviter d'arriver en retard au collège.

Tout cela te permettra d'être en forme pour aborder ta journée au collège !

Pour finir

Ce bulletin a pour but de te faire connaître le collège. Lis-le attentivement et surtout conserve-le avec soin. Peut-être avons-nous oublié quelque chose... Mais tu pourras lire chaque jour les tableaux d'affichage. N'hésite pas à t'adresser au Conseiller Principal d'Education si un problème quelconque se pose à toi.

Tes parents peuvent à tout moment écrire, demander un rendez-vous ou téléphoner au 03.26.41.21.90

LES 10 REGLES D'OR DE L'ELEVE

- 1. A L'HEURE TU ARRIVERAS**
- 2. TES AFFAIRES TU AURAS**
- 3. LES PROFESSEURS TU RESPECTERAS**
- 4. AUX SURVEILLANTS TU OBEIRAS**
- 5. LA VIOLENCE TU N'ENGENDRERAS PAS**
- 6. DES RETENUES TU N'AURAS PAS**
- 7. A LA CIGARETTE TU RENONCERAS**
- 8. LA COUR TU NE SALIRAS PAS**
- 9. TES DEVOIRS TU FERAS**
- 10. DES BONNES NOTES TU AURAS**

SI TU RESPECTES SES REGLES TES PROBLEMES TU OUBLIERAS ET TES QUATRE ANNEES DE COLLEGE TU APPRECIERAS